

Chefs d'entreprise,
commerçants, industriels,

VOTEZ !



Début novembre 2021

EXCLUSIVEMENT PAR INTERNET



5 raisons de voter :

- ▶ Pour être entendu(e) et défendu(e) auprès des parlementaires, collectivités et services de l'État.
- ▶ Pour être accompagné(e) dans la relance de votre activité dans les meilleures conditions.
- ▶ Pour former et recruter vos futurs collaborateurs.
- ▶ Pour participer au développement de notre territoire seine-et-marnais.
- ▶ Pour être un acteur du territoire impliqué dans la vie économique locale et régionale.

Élire qui ?

Des entrepreneurs, des commerçants, des chefs d'entreprise pour vous représenter en Seine-et-Marne et en Île-de-France.

Quand ?

Les **3 étapes** clés en 2021 pour l'élection :

1 ▶ Mars : je vérifie les informations sur mon entreprise

Vous trouverez ci-joint une fiche concernant votre entreprise. Merci de vérifier les informations qui y figurent et de la retourner le plus rapidement possible dans l'enveloppe T jointe ou en vous connectant sur **elections.cci77.fr** (date limite de retour : 30 avril 2021).

2 ▶ Du 16 juillet au 24 août : je vérifie mon inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales, uniquement sur rendez-vous, auprès de la CCI Seine-et-Marne, la Préfecture de Seine-et-Marne et dans chaque greffe de tribunal de commerce.

3 ▶ Début novembre : je reçois mon matériel pour voter et je vote en ligne

Vous recevrez le matériel de vote et vous pourrez voter par Internet uniquement.



CCI SEINE-ET-MARNE



Comment voter ?

► Début novembre

Voter c'est simple et rapide, plus besoin de se déplacer. Vous votez uniquement par internet en vous connectant sur le site www.jevote.cci.fr en utilisant vos codes d'accès que vous recevrez par courrier ou par mail si vous avez complété vos données d'entreprise sur le site elections.cci77.fr

Plus de renseignements sur le site www.seineetmarne.cci.fr/elections2021
ou par téléphone au **01 61 10 15 24**
ou par courriel à elections@seineetmarne.cci.fr

Les CCI d'Île-de-France à vos côtés durant la crise et pour la relance

- **1 500 réponses** apportées chaque jour aux chefs d'entreprise sur les dispositifs d'aide à la relance et le développement de leur activité
- **10 000 entrepreneurs** informés et accompagnés dans leur projet de vente en ligne et digitalisation de leur entreprise
- **7 000 entreprises** accompagnées à l'international
- **8 établissements** d'enseignement supérieur consulaires (EESC) et **3 centres** de formation d'apprentis (CFA)
- **500 formations** dont **400 en apprentissage**
- plus de **38 000 jeunes formés** dont **17 000 en apprentissage**
- **30 000 adultes** en formation continue

Données régionales des CCI de Paris Île-de-France



CCI SEINE-ET-MARNE